



PREFET DE LA ZONE DE DEFENSE ET DE SECURITE SUD

**AVIS DE RECRUTEMENT PAR LA VOIE DU
PARCOURS D'ACCÈS AUX CARRIÈRES DE LA
FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE,
HOSPITALIÈRE ET D'ÉTAT (PACTE) D'ADJOINT
TECHNIQUE DE L'INTÉRIEUR ET DE L'OUTRE-MER**

SESSION 2020

CALENDRIER DU RECRUTEMENT

Clôture des inscriptions (cachet de la poste faisant foi)	17 août 2020
Examen des dossiers	à compter du 1 ^{er} septembre 2020
Résultats d'admissibilité	à compter du 4 septembre 2020
Entretien des candidats	à compter du 24 septembre 2020
Résultats d'admission	à compter du 26 octobre 2020

POSTES A POURVOIR

Spécialité « Hébergement et restauration » (HR)

- 1 poste d'agent de restauration à la CRS 26 – **Offre N°103FNXC**
- 1 poste d'agent de restauration à la CRS 28 – **Offre N°103FPFL**
- 1 poste d'agent de restauration à la CRS 59 – **Offre N°103FPHK**
-

CONDITIONS

- Jeunes âgés de 16 à 28 ans au plus sans diplôme, ni qualification professionnelle ou dont le niveau de qualification est inférieur au bac. Les titulaires d'un BEP ou d'un CAP sont donc éligibles au dispositif.
- Personnes en situation de chômage de longue durée, âgées de 45 ans et plus, et bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA), de l'allocation spécifique de solidarité (ASS) ou de l'allocation aux adultes handicapés (AAH) et pour les départements d'outre-mer et les collectivités de Saint Barthélemy, Saint Martin et Saint Pierre-et-Miquelon, du revenu minimum d'insertion (RMI) ou de l'allocation de parent isolé (API).
- Vous justifiez de la nationalité française, vous êtes en cours de naturalisation ou relevez d'un Etat membre de l'Union européenne ou de l'Espace Economique Européen, d'Andorre, de Monaco ou de la Suisse.

LE PACTE

- C'est un contrat d'une durée de 12 à 24 mois à temps plein contenant une période d'essai de deux mois.
- Il intègre une formation en alternance en vue d'acquérir une qualification en lien avec l'emploi exercé.
- A l'issue de ce parcours de professionnalisation, le PACTE permet d'être titularisé dans le corps ou le cadre d'emplois visé, à l'échéance du contrat et après vérification de vos aptitudes par une commission.

STATUT

- Salarié en contrat de travail de droit public à durée déterminée (CDD) et à temps complet ;
- Vous êtes employés par les administrations d'Etat, les collectivités locales ou les hôpitaux ;
- Votre rémunération équivalente au minimum de traitement de la fonction publique pour les plus de 26 ans. Elle ne peut être < à 55% si vous avez moins de 21 ans et à 70% au-delà de 21 ans
- Pendant la durée de votre PACTE, vous serez accompagnés par un tuteur qui aura pour mission de vous guider et de suivre votre activité.

AVANTAGES

- Une formation qualifiante suivie en alternance pendant 1 ou 2 ans,
- Une qualification et un poste de fonctionnaire titulaire en fin de contrat, une rémunération selon le traitement de la fonction publique.

A QUI S'ADRESSER POUR BENEFICIER DU PACTE ?

A votre pôle emploi.

LA FICHE DE CANDIDATURE

- Téléchargez et imprimez la fiche de candidature.
- Indiquez obligatoirement le numéro de l'offre ainsi que vos coordonnées.
- Précisez votre parcours scolaire, vos stages et formations, vos diplômes éventuels et votre expérience professionnelle.
- Remettez cette fiche de candidature remplie, datée et signée accompagnée d'un CV et / ou d'une lettre de motivation, à votre conseiller Pôle emploi.